

PROGRAMME DE PARTICIPATION CITOYENNE À LA CULTURE



© HenriqueRosaFotografia

ACCÈS DÉMOCRATIE PLANIFICATION PARTICIPATION
DÉVELOPPEMENT CULTUREL LOCAL TRANSVERSAL
PROMOTION SOUTIEN INSTITUTIONNEL GOUVERNANCE

1. Contexte

Curitiba est la capitale de l'État de Paraná et l'une des plus grandes villes du Brésil du point de vue démographique et économique. De village à métropole, le profil de Curitiba a toujours été essentiellement défini par l'arrivée d'immigrant·e·s européen·ne·s, asiatiques et africain·e·s, mais aussi par les migrations internes, provenant de différentes régions du pays : Rio Grande del Sur, Minas Gerais, São Paulo, Nordeste. Tou-te-s ont participé à la formation de la structure démographique, économique, sociale et culturelle de la ville, ainsi qu'à la construction de son identité.



© Morio

Curitiba est le noyau de la Région métropolitaine éponyme, composée de 29 municipalités et de plus de 3 millions d'habitants. Son influence sur la population et le développement régional requièrent que les politiques publiques municipales fassent preuve d'une approche métropolitaine. Curitiba fait désormais face au défi de la grande métropole, où la question urbaine est repensée sous l'angle humaniste selon lequel la ville appartient fondamentalement à ceux et celles qui y vivent.

Le Plan de gouvernement 2013-2016 de la Municipalité de Curitiba consolide la vision stratégique, participative, territoriale et intersectorielle ; il se structure autour de quatre dimensions d'action : développement social, développement économique, développement urbain et environnemental, et gouvernance participative.

LE PRINCIPAL OBJECTIF DU PROJET EST DE CONSTRUIRE UN SYSTÈME MUNICIPAL DE PARTICIPATION ET RÉGLEMENTATION SOCIALE.]

L'adhésion au Système national de la culture, le renforcement et l'autonomisation du Conseil municipal de la culture ont été fixés comme priorités puis utilisés comme base pour concrétiser une série de stratégies de rapprochement et de dialogue avec les agents culturels et la population, à travers la réalisation annuelle de conférences et pré-conférences de culture, rencontres intitulées « discussions de classe », consultations et audiences publiques, entre autres.

Le Programme contribue à la construction de nouveaux espaces pour la pratique de la citoyenneté et en vue de surmonter les défis naissant des différences d'intérêts entre les agents sociaux. La participation à l'élaboration, l'exécution et l'évaluation de la politique publique culturelle a permis de garantir l'assertion des actions et la bonne utilisation des ressources publiques, en promouvant le partage des responsabilités des différents secteurs de la société, avec des pratiques durables, démocratiques et inclusives.



© Adelano Lázaro

2. Curitiba et la culture

La dimension culturelle est fondamentale au développement de la société et à l'exercice de la citoyenneté. Les changements sociaux vont se produire dans la même proportion que la dimension culturelle dans le modèle des politiques publiques.

La politique publique pour la culture développée à Curitiba depuis 2013 est directement en lien avec l'Agenda 21 de la Culture, car elle a été élaborée en suivant ses principes et ses engagements. Elle comprend des actions qui cherchent l'universalisation de l'accès à la culture (résolution des inégalités dans l'accès, en impliquant les aspects physico-spatiaux, économiques et intellectuels) ; la mise en valeur de la diversité culturelle et la reconnaissance des cultures populaires et traditionnelles ; la conservation et la promotion du Patrimoine culturel matériel et immatériel, fondamentales à la préservation de l'identité et de la mémoire historique, culturelle et affective des citoyen·ne·s ; le renforcement de la chaîne économique de la culture et de la place centrale des jeunes, outre les actions culturelles solidaires et inclusives, dans le respect de la diversité humaine.

La participation populaire et la réglementation sociale composent un programme transversal qui rayonne sur toute la politique culturelle de la ville. Le programme répond au principe suivant : « Le développement culturel repose sur la multiplicité des acteurs sociaux. La bonne gouvernance se fonde notamment sur la transparence de l'information et sur la participation citoyenne à l'élaboration des politiques culturelles, dans les processus de prise de décision comme dans l'évaluation des programmes et des projets. » De leur côté, les actions prévues abordent l'engagement suivant : « Mettre en place des instruments adaptés pour garantir la participation démocratique des citoyens à l'élaboration, à l'exercice et à l'évaluation des politiques culturelles publiques. »

3. Objectifs et mise en œuvre du projet

3.1. Objectifs principaux

Construire un système municipal de participation et réglementation sociale à travers :



© Martin Skariny

- a. le renforcement du Conseil municipal des politiques culturelles ;
- b. la mise en place de Conseils sectoriels sur les langages culturels, de Conseils régionaux de la culture, de Conseils pour la diversité culturelle, de Conseils de sections culturelles ;
- c. l'extension et l'amélioration des outils de transparence ;
- d. l'élargissement des canaux de dialogues avec les différent-e-s agents culturel-le-s, avec la société et les institutions publiques et privées.

LA PARTICIPATION À L'ÉLABORATION, L'EXÉCUTION ET L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES CULTURELLES A PERMIS DE GARANTIR L'ASSERTION DES ACTIONS ET LA BONNE UTILISATION DES RESSOURCES PUBLIQUES, EN PROMOUVANT LE PARTAGE DES RESPONSABILITÉS ENTRE LES DIFFÉRENTS SECTEURS DE LA SOCIÉTÉ, AVEC DES PRATIQUES DURABLES, DÉMOCRATIQUES ET INCLUSIVES.

3.2. Développement du programme

La réalisation d'un programme prévoyant la participation citoyenne à la construction, mise en œuvre et évaluation des politiques publiques pour la culture serait impossible sans l'association de différentes institutions et organismes public-que-s et privé-e-s, ONG, associations professionnelles et communautaires, entre autres. Les aides ont été des plus diverses : structure physique, humaine et de diffusion ; formation continue, conseils ; représentation, coopération technique, etc.

La collaboration s'effectue via le Ministère de la culture et en association avec le Secrétariat d'État à la culture ; elle cherche à partager les connaissances et les informations, essentielles à la participation sociale éclairée. Curitiba a vécu l'intégration urbaine en cherchant à renforcer les politiques publiques de la culture, en se servant du modèle d'échange des expériences, qui garantit la participation populaire.



© Halley Pacheco de Oliveira

Toute la population est bénéficiaire et peut en même temps contribuer à perfectionner la politique publique de la culture, à travers d'autres mécanismes tels que les consultations publiques, les conférences culturelles et les audiences publiques pour l'attribution des postes budgétaires municipaux.

LES CHANGEMENTS SOCIAUX VONT SE PRODUIRE DANS LA MÊME PROPORTION QUE LA DIMENSION CULTURELLE DANS LE MODÈLE DE POLITIQUES PUBLIQUES.

4. Impacts

4.1. Impacts directs

Impact sur la culture et les agents culturel·le·s locaux·les

Les actions établies par le Programme rompent implicitement avec les anciennes pratiques qui excluaient la majorité des agents culturel·le·s des processus de prise de décisions et privilégiaient certains groupes culturels. Le Programme a permis la démocratisation des possibilités de participation aux processus d'élaboration, exécution et évaluation des actions, à travers l'écoute et le regard sensibles aux souhaits de la population et à ses pratiques culturelles.

Impact sur la ville ou le territoire et sur sa population

La participation à l'élaboration de la politique publique culturelle a rendu possible la redéfinition de pratiques dépassées et inadéquates aux attentes et exigences de la population. La programmation culturelle privilégie la réalisation d'actions qui répondent aux demandes et à la vocation de chaque partie de la ville ; qui donnent de la valeur aux manifestations culturelles populaires de ses communautés, en incluant l'élaboration de décrets régionalisés pour l'attribut de soutien aux actions culturelles locales, stimulant ainsi leur production et circulation.

4.2. Impacts transversaux

Avec la mobilisation de la population à participer au suivi de la politique culturelle, le Programme a éveillé chez les citoyen·ne·s la participation nécessaire et la coopération populaire dans d'autres domaines et sphères de gouvernance. Les échanges entre les systèmes de participation et de contrôle des différentes politiques publiques ont permis d'entamer un dialogue sur les revendications sociales et d'éviter le chevauchement des actions.

LE PROGRAMME A PERMIS LA DÉMOCRATISATION DES POSSIBILITÉS DE PARTICIPATION AUX PROCESSUS D'ÉLABORATION, EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACTIONS, À TRAVERS L'ÉCOUTE ET LE REGARD SENSIBLES AUX SOUHAITS DE LA POPULATION ET À SES PRATIQUES CULTURELLES.

4.3. Évaluation

Le programme œuvre actuellement à consolider des mécanismes spécifiques d'évaluation. Un groupe de travail analyse les outils utilisés par des programmes similaires, en vue de définir les plus adéquats. Jusqu'ici, la réussite du programme est déterminée par l'élargissement de la quantité d'instruments disponibles comme de la quantité de participant·e·s. Il présente une évaluation subjective des compétences techniques de la participation, ainsi que de sa représentativité politique.

4.4. Continuité

L'une des premières actions du Programme a été l'adhésion au Système national de culture (SNC). Parmi les principaux postulats du SNC se trouvent l'assurance de la pérennité des politiques publiques et l'institutionnalisation de la participation sociale sans lesquelles l'organisme fédéral ne peut garantir l'accès aux mécanismes de transfert de ressources. Cette adhésion est un élément stratégique à la continuité du Programme. L'autonomisation des différentes instances de gouvernance, surtout du Conseil municipal à la culture et les conquêtes établies par les agents culturel·le·s et représentant·e·s de la société font qu'il est pratiquement impossible de freiner le processus.

5. En savoir plus

La ville de Curitiba a été candidate à la deuxième édition du Prix international CGLU – Ville de Mexico – Culture 21 (janvier – mai 2016). En juin 2016, le jury a publié son rapport final et demandé à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme exemple de bonne pratique de la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la Culture.

Cette fiche a été rédigée par Marcos Cordioli, Président de la Fondation culturelle de Curitiba, Curitiba, Brésil.

Contact : [dmossato\(at\)fcc.curitiba.pr.gov.br](mailto:dmossato(at)fcc.curitiba.pr.gov.br)

Site Internet : www.curitiba.pr.gov.br